



Candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021

La personne morale (nom de l'organisme) : Association Eau et Rivières de Bretagne

Ayant comme mandataire (nom – prénom) : Guy Le Hénaff – suppléant : Jean-Luc Pichon

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom – prénom) : Lucille Inizan (salariée chargée de projet bocage)

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

- pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région **Bretagne**
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 1 « Arbre Hors Forêt »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 2 « Agriculture »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 3 « Environnement – Développement rural »

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

Fondée en 1969, Eau et Rivières de Bretagne est une association agréée au titre de la protection de l'environnement sur le territoire de la région Bretagne. Aujourd'hui sa première mission est de défendre et protéger la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en agissant selon quatre grands axes : INFORMER pour développer l'éco-citoyenneté ; SENSIBILISER pour mieux protéger ; PARTICIPER pour faire entendre votre voix et celle de la nature ; AGIR pour changer la société. Eau et Rivières de Bretagne compte environ 1200 adhérents et une centaine d'associations membres et elle est membre fondatrice de la Fédération Nature Environnement Bretagne.

Créée il y a plus de 50 ans, Eau et Rivières a d'abord été une association de protection du saumon. Mais très vite l'implication d'Eau et Rivières de Bretagne a porté sur l'ensemble des facteurs influençant la qualité des eaux, qualité qui est un gage d'une bonne protection des milieux aquatiques et humides. Bien évidemment un maillage bocager cohérent est vite apparu comme un atout pour la protection de l'eau. D'où les actions autour de la question des haies dans : les Bassins versants, les territoires SAGE, les opérations menées par Breizh Bocage. Et bien sûr lors du premier colloque régional bocage organisé par Eau et rivières de Bretagne le 5 décembre 2007 à Grâces (Côtes d'Armor) : « **Le bocage breton : Quel avenir ? Eau, biodiversité, paysage** » qui a été suivi de l'édition d'un guide technique « **Protection, entretien et valorisation du bocage** ». Aujourd'hui, outre les fonctions hydrologiques, de nouveaux enjeux sont apparus ou sont devenus plus prégnants. Ils vont rendre l'arbre et les haies encore plus indispensables au sein de l'ensemble de nos territoires: changement climatique,

sauvegarde de la biodiversité, action sur le stockage du carbone,... et demain nous aurons espérons-le une direction européenne de protection des sols et donc de lutte active contre l'érosion des sols.

Plus récemment en 2020, Eau et Rivières de Bretagne s'est concrètement intéressée à la thématique du bocage en répondant à un appel à projets de l'Office français de la Biodiversité (OFB) ciblé sur la reconquête de la biodiversité. Le projet proposé par l'association « engagé-e-s pour la haie » est retenu et permet depuis mars 2021 de lancer une dynamique autour de la question du bocage : rencontres élus et techniciens, autres acteurs associatifs, citoyens(...) par des invitations à échanger sur le sujet, communication et sensibilisation via la presse, internet, livrets pédagogiques, ateliers de terrain, présence sur des événements... L'association participe activement au développement d'un réseau d'acteurs œuvrant ensemble pour une meilleure préservation du patrimoine bocager et de sa restauration, notamment au travers d'outils : animation de la plateforme en ligne Sentinelles de la nature (signalements d'atteintes à l'environnement, accompagnement dans la démarche et aide réglementaire,) et développement d'une méthode cartographique pour mesurer la disparition du bocage (via Géoportail).

En 2021, Eau et Rivières de Bretagne a entièrement dédié son colloque annuel régional à la question du bocage (Lannion, le 19 novembre) et prépare actuellement la diffusion d'un plaidoyer pour le défendre.

L'association Eau et Rivières de Bretagne candidate aujourd'hui au Conseil d'administration de la fédération nationale de l'Afac-Agroforesteries car en toute conscience des enjeux qui pèsent sur l'arbre et les haies bocagères, nous sommes persuadés que notre participation à cet engagement collectif sera bénéfique pour la pérennité du paysage bocager et de notre environnement.

Présentation de Guy Le Hénaff, mandataire : administrateur ERB, Suivi de Breizh Bocage depuis 3 ans pour ERB, AgrEaunome « retraité » et jardinier-plantier d'arbres. Spécialiste des zones tampons en zones agricoles (transferts hydriques et atténuation des contaminations de pesticides), co-auteur d'un guide d'aide à l'implantation des zones tampons (2017), de la méthodologie de délimitation et de vulnérabilité des aires d'alimentation de captage en eaux de surface (2011) et de la méthode cartographique nationale ARPEGES (Analyse de Risques Pesticides pour la Gestion des Eaux de Surface, 2011).

Bonne connaissance de nombreux bassins versants et AAC du territoire national (affectations professionnelles successives dans 7 départements et 5 régions) d'où découle la conviction d'une urgente et nécessaire reconquête de la résilience des territoires dont l'arbre est un pilier central, et ce avec des dynamiques nationale et régionales de grande ampleur.

Présentation de Jean Luc Pichon, mandataire suppléant : administrateur ERB, représente ERB au niveau du bassin-versant de la vallée du Léguer (22), et la fédération de pêche des Côtes d'Armor au niveau du Sage Baie de Lannion ; membre du Groupe de Travail Bocage au sein d'ERB.

Présentation de Lucille Inizan, déléguée : formation en aménagement du territoire et expertise naturaliste ; salariée dédiée entièrement à la question du bocage : mise en œuvre du projet porté par ERB « engagé-e-s pour la haie » soutenu par l'Office français de la biodiversité ; en charge d'aller à la rencontre d'acteurs locaux, régionaux et nationaux qui participent, ou qui pourraient participer à la préservation du bocage et de les mettre en lien ; développement de compétences sur la thématique du bocage.

A titre d'information complémentaire (optionnel) :

Si vous présentez votre candidature pour représenter votre région, et que vous portez votre candidature avec l'envie de représenter votre région en binôme avec une autre personne morale (sous condition qu'elle soit également élue), vous pouvez le préciser ci-dessous et également préciser si vous envisagez d'être titulaire ou suppléant, et la motivation de ce binôme.

.....
.....